

Résultats annuels 2019 : le Groupe consolide son profil financier et annonce son désendettement intégral

Recentré autour de La Halle en périphérie, de Caroll et Minelli en centre-ville, le groupe Vivarte réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1,2 milliard d'euros pour l'exercice clos le 31 août 2019. Année de consolidation, 2019 a notamment été marquée par l'écrasement intégral de la dette grâce à l'activation du mécanisme de fiducie. Année de relance, 2020 sera marquée par l'accélération et l'amplification des investissements au service du développement pérenne des enseignes.

Vivarte confirme son retour à la rentabilité et retrouve une structure financière saine

- Un **chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros**, en baisse de 5,3 % à périmètre comparable.
- Un **excédent brut d'exploitation (EBITDA) de 40,4 millions d'euros**, pour l'exercice 2019.
- Un résultat opérationnel courant quasiment à l'équilibre s'établissant à - 1,5 millions d'euros. Il est en progression de 76 % à périmètre comparable par rapport à 2018.
- Des **capitaux propres à hauteur de 544,3 millions d'euros après écrasement de la dette**.
- Un cash élevé s'élevant à 178 millions d'euros, tiré par un free cash-flow positif sur l'exercice.
- Une **dette financière obligataire ramenée à 0** grâce à l'activation du mécanisme de fiducie.
- Des investissements à hauteur de **31,8 millions d'euros en 2019**, en ligne avec la stratégie visant à soutenir le développement des différentes enseignes.

Lancé en 2016, le plan de désendettement de Vivarte a été finalisé à l'été 2019 par l'activation du mécanisme de fiducie, qui devient effectif avec la capitalisation de la dette. L'écrasement intégral de la dette obligataire, qui s'élevait à 476,8 millions d'euros en août dernier, permet à Vivarte de consolider son niveau de trésorerie, de retrouver une structure financière saine et d'accélérer ses investissements dans les enseignes, notamment dans la transition vers une industrie textile plus durable et responsable.

Vivarte annonce également l'évolution de son Conseil d'administration, désormais présidé par Patrick Puy. Helen Lee Bouygues, Christine Mondolot, Tripp Lane et Benoît de Roux, rejoignent le Conseil en qualité d'administrateurs.

Caroll et Minelli, à la conquête de l'international

Caroll et Minelli ont respectivement généré un chiffre d'affaires de 236 millions et 124 millions d'euros en 2019, une année notamment marquée par la hausse significative de la part des *e-shop* au chiffre d'affaires : + 24 % chez Caroll, + 30 % chez Minelli. Les deux enseignes *premium* de Vivarte bénéficient des réorientations stratégiques mises en œuvre depuis 2 ans, articulées principalement autour du rajeunissement de la marque et de la clientèle chez Caroll, et de la « premiumisation » de la marque et des points de vente chez Minelli.

Les deux enseignes amplifieront en 2020 le programme de conquête à l'international par le biais d'ouvertures de nouveaux points de vente en propre et de nouveaux *e-shop* dans les pays cibles - essentiellement en Europe, et notamment en Espagne où Caroll a ouvert sa première boutique en propre à Madrid. La RSE aura également toute sa place en 2020, une démarche qui s'intègre plus encore à la stratégie de Caroll avec le développement d'une ligne éco-responsable et la mise en place d'un groupe de travail chargé d'étudier les leviers les plus efficaces pour lutter contre le plastique.

La Halle poursuit sa transformation vers un nouveau modèle

Vaisseau amiral du Groupe, **La Halle réalise un chiffre d'affaires de 847 millions d'euros en 2019**, soit 69,7 % du chiffre d'affaires de Vivarte. En baisse de 3 % par rapport à 2018, l'activité de La Halle s'inscrit dans un contexte macro-économique dégradé, sous l'effet conjugué du ralentissement important du marché de la chaussure (en recul de 4,7 % sur l'année), des mouvements sociaux et d'une météo défavorable. L'enseigne a cependant conforté sa progression sur le marché du textile.

Nouveau relais de croissance, **la centaine de magasins mixtes enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 8 %**, confirmant ainsi la dynamique observée l'année dernière. En plus de la logistique, de l'IT et de la relation client, La Halle prévoit elle aussi pour 2020 de mettre l'accent sur une démarche RSE ambitieuse, construite autour d'une politique d'achats responsables, de produits éco-conçus et d'initiatives sur le marché de la seconde main.

Grâce à un plan d'investissement de 55 millions d'euros en 2020, en hausse de 31 % par rapport à celui précédent, **Vivarte continuera notamment à accompagner la modernisation des magasins, la digitalisation des enseignes et l'optimisation de la logistique**. Au total, le Groupe aura ainsi investi près de €100M en 3 ans sur ces chantiers.

Patrick Puy, Président de Vivarte, déclare : *« Grâce à l'activation du mécanisme de confiance et au recentrage des activités, Vivarte retrouve de la latitude dans l'allocation de son capital et dispose de fondamentaux solides lui permettant de soutenir activement le développement de ses enseignes. Nos efforts resteront donc concentrés dans le déploiement de nos priorités stratégiques pour mieux répondre aux mutations profondes de l'industrie de la mode. »*

Contacts media

Florian Ridard, +33 7 69 59 14 95 – florian.ridard@vae-solis.com

Laure Frugier, +33 1 44 72 35 98 – l.frugier@vivarte.fr

A propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux groupes français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure et de la maroquinerie avec 3 enseignes de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2019, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de deux grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : La Halle en périphérie et le prêt-à-porter en centre-ville avec Caroll et Minelli. Le Groupe compte aujourd'hui 8 000 collaborateurs, et plus de 3000 points de vente physiques dans le monde dont 1 700 en France.